

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
01/12/2023	07/12/2023	En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 06 décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, LANDAIS Fabienne, JALLU Yann

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Guy LE GONIDEC, LANDAIS Fabienne, donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 11-12-2023 – Bois coupés, tarification en vue d'une vente

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que lors de la tempête Ciaran un arbre d'un espace vert municipal à la Grotte est tombé.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu une proposition d'un particulier visant à acquérir ce bois abattu, en dehors des branchages qui feront l'objet d'un broyage pour un usage municipal

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité (4 abstentions),

Autorise monsieur le Maire à vendre au profit de Jean-Claude Rossignol les éléments de bois coupés, situés au niveau de l'aire de la Grotte,

Fixe le prix de vente de ce bois à 30€,

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

